

Cette fiche de données de sécurité contient des informations dans le but d'aider les utilisateurs dans la compréhension des dangers potentiels ayant trait à ce produit, et d'apporter des conseils dans la gestion des risques

Cette fiche doit être montrée et disponible pour tous ceux qui seront en contact avec le produit ou les personnes responsables de ce produit. Cette fiche signalétique a été réalisée selon SGH et adoptée en juillet 2003 par le Conseil économique et social des Nations Unies puis rendue effective aux Etats-Unis sous la norme OSHA Hazard Communication Standard 29CFR1910.1200, et applicable au Canada afin de satisfaire aux normes nationales légales selon SIMDUT (système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail). Elle renvoie aussi aux exigences OSHA courantes avec la classification aux normes NFPA et aussi à la classification canadienne SIMDUT en tant que part des arrangements de transition.

## 1. Identification du produit et du fabricant

Nom du produit: AGENT DE NEUTRALISATION AVESTA 502  
 Description: Solution incolore d'hydroxyde de sodium pour la neutralisation du traitement de surface à l'aide de produits chimiques.  
 Date d'édition : 14.04.2008  
 Fournisseur : Avesta Welding LLC  
 10401 Greenbough Drive  
 S tafford, TX 77477  
 Etats-unis  
 Tél. : 1 (281) 208-3300  
 Fax : 1 (281) 208-3328  
 E-mail : safety@avestafinishing.com

En cas d'urgence appelé CHEMTREC : **1 (800) 424-9300**

En cas d'assistance non urgente : (800) 441-7343 or 716-827-4400

## 2. Identification des dangers

Le produit est considéré comme dangereux au contact avec la peau et les yeux, et par ingestion.

Cotes de danger de la NFPA : Santé = 3 Feu = 0 Réactivité = 0  
 Cotes de danger de la HMIS : Santé = 3 = Feu = 0 Réactivité = 0  
 Classification SIMDUT : Classe E, corrosif  
 Classification SGH : Corrosif pour la peau, catégorie 1B  
 DANGER : Classe danger corrosif. Peut causer de graves brûlures sur la peau et des lésions aux yeux.

Classification de l'UE C corrosif R35

En contact avec la peau et les yeux, le produit peut causer de graves lésions sans une intervention rapide de premiers soins. L'inhalation du produit vaporisé peut causer une irritation et des lésions graves sur les voies respiratoires. L'ingestion provoque des lésions dans le système gastro-intestinal.. A long terme, Il n'existe pas d'effets sur la santé connus pour les personnes exposés au produit.

Le produit n'est pas considéré comme dangereux pour l'environnement mais, en considération de la nature alcaline du produit, des précautions seront prises afin d'éviter le rejet direct du produit dans la nature.

### 3. Composition

No CAS	Composant	Teneur	Classe	SIMDUT
1310-73-2	Hydroxyde de sodium	20-30 %	Catégorie 1B corrosif	Classe E, corrosif

Solution aqueuse concentrée d'hydroxyde de sodium.

### 4. Premiers soins

#### Inhalation

Dans le cas d'une exposition par vaporisation ou fumée, aller à l'air frais. Si l'irritation persiste, demander les conseils d'un médecin. Le traitement sera fonction des effets de l'exposition aux alcalis forts.

#### Peau

Rincer immédiatement à l'eau froide et maintenir la surface affectée sous l'eau courante. Demander les conseils d'un médecin si l'irritation ou l'inconfort continu. Le traitement sera fonction des effets de l'exposition aux alcalis forts.  
Laver les vêtements avant de les réutiliser.

#### Yeux

Rincer immédiatement à grand eau au moins pendant 5 minutes, et appeler un médecin. Le traitement sera fonction des effets de l'exposition aux alcalis forts.

#### Ingestion

Rincer la bouche avec de l'eau, et boire une quantité d'eau limitée (500 ml). Demander les conseils d'un médecin.

**Avis au corps médical:** traiter selon les alcalis forts.

### 5. Mesures de lutte contre l'incendie

Ininflammable

#### Méthode d'extinction

A la proximité d'un incendie, il n'existe pas de réactions négatives connues provoquées par une méthode d'extinction normale. A la connaissance, le matériau ne réagit pas aux méthodes d'extinction.

#### Dangers spécifiques (causés par le matériau ou la combustion des produits)

Les produits sujets à une combustion normale ne sont pas considérés comme un danger spécifique.

#### Précautions spécifiques pour les pompiers

Aucune

### 6. Mesures en cas de déversement accidentel

#### Précautions individuelles

Dans le cas d'un déversement important (> 5 litres), faire quitter le personnel inutile du lieu du déversement ou du périmètre contaminé. Durant le nettoyage, faire en sorte que les vêtements de protection ne soient pas en contact avec la peau ou les yeux.

#### **Précautions pour la protection de l'environnement**

Empêcher l'écoulement du produit déversé ou l'eau de nettoyage dans les égouts ou les courants d'eau. Le produit dilué et l'eau de nettoyage seront récupérés dans un système d'eau impur pour ensuite être traités dans une station de traitement des eaux.

#### **Méthodes de nettoyage**

Les petits déversements (jusqu'à 5 litres) peuvent être rincés abondamment à l'eau et rejetés aux égouts. Pour des déversements supérieurs à 5 litres, utiliser un produit absorbant, tel que le sable, les sciures ou tout autre produit adéquat. Les résidus seront considérés comme résidus chimiques et versés dans des conteneurs appropriés, et étiquetés. Une neutralisation avec précaution avec des acides faibles pourra être effectuée sous la supervision d'un expert.

Le périmètre contaminé sera lavé à l'eau.

## **7. Manutention et entreposage**

#### **Manutention**

Il est recommandé d'utiliser des lunettes protectrices, des gants résistants aux alcalis et une combinaison. Pour de plus amples renseignements, voir section 8.

#### **Entreposage**

Entreposer dans leur conteneur d'origine à une température se situant entre 0 et 30 C. Aucune précaution particulière.

## **8. Contrôles d'exposition / Protection personnel**

#### **Hydroxyde de sodium**

OSHA Limite d'exposition permise (PEL) : 2 ppm (TWA 8 heures).

AGGIH Valeur limite du seuil (TLV) : 2 ppm (TWA 8 heures).

DNEL n'est pas déterminé, mais il n'existe pas d'effets connus à long terme sur la santé lors d'une exposition à des concentrations faibles.

#### **Protection respiratoire**

Non requise dans des conditions normales de manutention. Utiliser quand même un local aéré afin d'éviter la formation de produit vaporisé ou de fumée.

#### **Protection des mains**

Il est recommandé d'utiliser des gants résistants aux alcalis forts. Changer les gants selon les recommandations du fabricant. Dans le cas où les gants seraient endommagés en cours d'utilisation, les retirer et laver vos mains avant de reprendre de nouveaux gants.

#### **Protection des yeux**

Utiliser des lunettes lors de l'utilisation du produit.

#### **Protection de la peau**

Il est recommandé d'utiliser une combinaison. La changer après utilisation ou contamination. La laver avant de la réutiliser.

#### **Contrôles d'exposition de l'environnement**

Aucune précaution particulière n'est requise lors de la manutention de petites quantités (moins de 5 litres). Dans le cas d'une manutention de produit en gros, prendre les précautions nécessaires afin d'empêcher un déversement dans les courants d'eau.

## 9. Physical and Chemical Properties Propriétés physiques et chimiques

<b>Apparence:</b>	liquide clair avec une odeur alcaline forte
<b>Point de congélation:</b>	< 0° C
<b>Point d'ébullition:</b>	environ 100° C
<b>Densité relative:</b>	1,25
<b>Solubilité:</b>	complète dans l'eau, pH 14
<b>Point d'éclair:</b>	> 100° C
<b>Pression de vapeur:</b>	comme l'eau

## 10. Stabilité et réactivité

### Conditions à éviter

Le produit est considéré stable dans des conditions normales d'utilisation. Ne pas l'exposer directement au soleil ou à des températures élevées.

### Produits à éviter

Le contact avec des produits acides forts.

### Produits de décomposition dangereuse

Aucun connu

## 11. Renseignements sur la toxicologie

La préparation n'a pas été testée mais les effets peuvent être estimés en utilisant les critères retenus par SGH, et à travers les estimations de la Directive des préparations 2001/59/EC de l'Union Européenne. Les effets corrosifs sont présumés en considération du pH très bas.

Toxicité orale aiguë	Sera dangereux lors de l'ingestion à cause de la nature corrosive de la substance
Yeux	Causera des lésions graves
Peau	Considéré comme corrosif pour la peau, SGH catégorie 1B
Sensibilisateur	N'est considéré comme sensibilisateur
Inhalation	L'inhalation de la vaporisation ou d'aérosol peut provoquer une irritation sévère des voies respiratoires.
Toxicité à long terme	Aucun des composant n'est sur la liste CMR*

(\*agents cancérigènes, mutagènes et agents toxiques pour la reproduction)

## 12. Renseignements écologiques

La préparation n'a pas été testée, mais il n'existe pas de raison pour que la préparation soit classée comme dangereuse pour l'environnement en considération des concentrations du produit présent. Le taux de pH élevé peut causer des dommages locaux dans le cas où la préparation serait rejetée dans la nature.

Il n'existe aucun composant pouvant être considéré comme persistant ou bio-accumulatif.

## 13. Mise aux rebuts

Pour de petites quantités (< 5 litres), il est recommandé de diluer le produit avec une grande quantité d'eau avant de le rejeter à l'égout. On recommande un taux de dilution de 100. Pour des volumes plus élevés, les résidus seront traités comme des déchets chimiques dangereux et conforme à la législation locale. Demander conseils à votre agent local. Une neutralisation avec précaution avec des acides faibles peut être réalisée sous le contrôle d'un expert.

Les conteneurs seront rincés copieusement à l'eau et pourront être déposés comme déchets non dangereux.

Suivre les recommandations de votre fournisseur.

## 14. Renseignements sur le transport

Description propre à l'ONU et dénomination pour le transport :

SOLUTION D'HYDROXYDE DE SODIUM

Classe danger 8, corrosif

Groupe d'emballage II

No ONU 1824

## 15. Règlements officiels

### Classification SGH



DANGER

Corrosif pour la peau, catégorie 1B

Danger classe corrosif

Cause des brûlures graves de la peau et des lésions aux yeux



Cotes NFPA :

Santé = 3 Feu = 0 Réactivité = 0

Cotes HMIS

Santé = 3 Feu = 0 Réactivité = 0

### SIMDUT



Classe E, corrosif

Classification de l'UE C corrosif, R35

## 16. Autres informations

Explications relatives aux phrases R de l'UE dans les sections 2 et 15.

R35 Cause des brûlures graves

Lire les instructions avant d'utiliser le produit.

Changements apportés depuis la dernière révision : ceci est un nouveau modèle afin de remplir les exigences SGH.

Fabricant :  
Avesta Finishing Chemicals  
Lodgatan 14,  
211 24 Malmö, Suède  
Tél. : +46 (0)40 28 83 00